

fondie des données du problème ainsi qu'un intérêt tout spécial dans ce domaine. Une importante proportion de notre main-d'oeuvre est à l'emploi de sociétés américaines et les décisions capitales touchant notre vie économique se prennent souvent de votre côté de la frontière.

Ce sont là des constatations, non des griefs. Les entreprises multinationales nous ont fait partager une grande prospérité et nous ont donné accès à une technologie poussée. Toutefois, il n'est pas étonnant de constater qu'un grand nombre de Canadiens sérieux et avertis se préoccupent de cette question, et il ne faut pas s'étonner non plus de ce que le Gouvernement canadien s'y intéresse.

Bien que notre attitude à l'égard des investissements étrangers en général, et des investissements américains en particulier, soit et doive demeurer progressiste, les Canadiens n'en sont pas moins résolus à ce que les entreprises étrangères servent les intérêts canadiens, favorisent la réalisation de leurs priorités et répondent à leurs aspirations. Au sein de nos deux communautés, de nouvelles forces commencent à se manifester: un intérêt croissant concernant la qualité de l'environnement, la recherche de nouveaux objectifs qualitatifs en remplacement de ceux qui sont plutôt d'ordre matériel, la volonté d'équilibrer les possibilités et de normaliser les niveaux de vie dans des économies qui sont aux prises avec des disparités régionales. Rien de tout cela n'est jamais facile, et vous savez tout autant que nous que c'est là une tâche particulièrement ardue dans un État fédéral.

Les entreprises multinationales doivent prendre en considération ces nouvelles aspirations de même que les priorités et les intérêts fondamentaux du Canada si elles veulent conserver la grande liberté d'action dont elles jouissent actuellement au Canada.

Par sa politique économique, le Canada se révèle le pays qui favorise le plus l'internationalisme. Il ne faut pas entendre par là que nous renoncions à la souveraineté économique, non plus que notre attitude internationaliste dans les affaires mondiales ne signifie que nous refusions la souveraineté politique.

Les nations du monde ont appris qu'elles peuvent créer des institutions économiques internationales chargées des rapports économiques. Je crois que, dans l'avenir, nous serons en mesure d'adapter les institutions existantes qui ont pour tâche d'harmoniser les rapports de force et d'en créer de nouvelles de telle sorte qu'il sera possible de résoudre les conflits apparemment insolubles qui caractérisent notre époque.

Nous avons besoin d'institutions nouvelles,

plus fonctionnelles et plus ouvertes sur l'extérieur, tant dans le domaine économique que politique. Je crois que nous parviendrons à les créer, par l'habituel processus laborieux des essais et des erreurs. Ces institutions ne verront le jour qu'à la suite d'un changement d'attitude. Pour être efficaces, les institutions internationales présupposent que tous les États acceptent que soit limité l'exercice de la souveraineté, que soient contenues les forces du nationalisme.

Il s'agit de différencier clairement entre les intérêts fondamentaux et secondaires. A l'heure actuelle, l'intérêt particulier étroit et les notions de souveraineté dépassées mettent en danger la prospérité et la sécurité mondiales. Si elles ne sont pas abandonnées, de telles attitudes constitueront une menace plus sérieuse encore.

UN LEADERSHIP RESPONSABLE

Je propose que nous ayons comme objectif commun d'exercer notre indépendance nationale, tant sur le plan politique qu'économique, à titre d'éléments responsables d'un ensemble qui peut être plus grand que ses parties, où chacun de nous recherche la réalisation de ses propres intérêts et aspirations tout en respectant pleinement les intérêts et les aspirations des autres.

A cette fin, le commerce mondial attend des États-Unis qu'ils assument le leadership responsable et dynamique sans lequel les attitudes de responsabilité dont j'ai fait mention ne peuvent se traduire en réalisations. Nous comptons sur vous pour appuyer énergiquement la libéralisation du commerce fondée sur des principes de non-discrimination, de même que l'amélioration des conditions de la concurrence et pour favoriser une attitude ouverte de la part des autres pays.

Les déclarations récentes du président Nixon laissent entendre que les intérêts économiques à longue échéance des États-Unis exigent que vous continuiez à poursuivre les objectifs d'un commerce international et d'investissements de capitaux plus libres et que vous favorisiez l'avènement d'un système monétaire international et d'un système d'échanges internationaux ordonnés et efficaces, reformés et adaptés à la nouvelle situation internationale.

Cela suppose que les États-Unis, loin de se replier sur eux-mêmes, réaffirment leurs responsabilités de leader et préparent la voie en vue d'une éventuelle libéralisation du commerce qui servira vos propres intérêts et ceux de tous les pays qui pratiquent le commerce. A cet égard, l'appui sans réserve du Canada vous est acquis.